



Exister dans un paysage territorial redessiné

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle s'est unie à sept autres territoires pour créer un espace de coopération métropolitaine. Objectifs : donner de la force à des projets communs et parler d'une même voix.

Texte : Maud Parnaudeau



© Fred Le Lon

horizons, crée de nouvelles opportunités de développement. Elle représente aussi le risque d'être moins visible et moins audible. Pour exister à côté de grandes métropoles comme Bordeaux ou Nantes, l'Agglomération doit peser davantage. D'où l'intérêt, voire la nécessité, de constituer une « force de frappe » et de nous retrouver avec nos voisins de Niort, Rochefort, Fontenay-le-Comte et du Pays d'Aunis. « Des territoires avec lesquels nous avons des intérêts et des projets communs comme la LGV, le Grand Port maritime de La Pallice, la plateforme fer-route Niort Terminal, la Sèvre navigable... », explique Jean-François Fontaine, Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Des territoires avec lesquels nous constituons

aussi déjà, et depuis longtemps, un bassin de vie et économique (lire ci-contre).

Peser plus

Après une déclaration de partenariat en novembre 2015, une nouvelle étape sera franchie très prochainement avec la signature d'une charte commune. « Cette formalisation doit nous permettre de trouver des complémentarités dans des domaines où chaque territoire se distingue, comme la prévention des risques à Niort, le bâtiment durable à La Rochelle, l'aéronautique à Rochefort... Il s'agit aussi de mieux se concerter sur des thèmes prioritaires et de porter un discours cohérent ». La coopération entre les huit communautés portera principalement sur les infrastructures

La nouvelle grande région est une chance pour notre agglomération. Elle nous ouvre de nouveaux

EN CHIFFRES

8 communautés partenaires

3

agglomérations :
La Rochelle, Niort,
Rochefort.

5

communautés de communes :
Aunis Sud (Surgères, Aigrefeuille), Aunis Atlantique (Marans,
Courçon), Haut Val de Sèvre (Saint-Maixent), Gâtine Autize
(Coulonges-sur-l'Autize) et Fontenay-le-Comte.

450 000

habitants dans l'espace métropolitain constitué par les 8 territoires partenaires.

DEMAIN

LES ENJEUX VUS PAR :



© Ville de Rochefort



© M. Delage

« Le 2^e pôle de la nouvelle région juste après Bordeaux »

Hervé Blanché, Maire de Rochefort et Président de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan : « Cette démarche de rapprochement favorisera les négociations, notamment lors des échanges autour des grandes infrastructures de transport. Elle nous permettra de mener des opérations de lobbying territorial sur des projets structurants pour notre espace de vie ».

Jérôme Baloge, Maire de Niort et Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais : « C'est un enjeu de taille pour que nos collectivités jouent pleinement leur rôle dans la nouvelle région et forment un pôle d'attractivité entre Nantes et Bordeaux. Ensemble, nous sommes 450 000 habitants : le 2^e pôle de la nouvelle région juste après Bordeaux ».

de transports et les déplacements, le tourisme, l'économie et l'enseignement supérieur. « *Nous ne sommes pas là pour créer à tout prix une cohérence là où elle n'existe pas. Mais pour mieux avancer sur des enjeux convergents* », rappelle Jean-François Fountaine.

UN TERRITOIRE DE VIE ET D'ACTIVITÉ « HISTORIQUE »

Le périmètre de cet « espace métropolitain » tel qu'il existe aujourd'hui correspond à un territoire de vie à l'intérieur duquel les habitants se déplacent pour le travail, les loisirs, faire leurs courses ou simplement vivre au quotidien. Des interactions qui ne datent pas d'hier. Pour ne prendre qu'un exemple, l'industrie du bois et la chamoiserie ont pu se développer à Niort grâce au commerce maritime du port de La Rochelle.